

# ACTIVITÉS SPORTIVES

## COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### *Réunion du Jeudi 04 Novembre 2021*

---

**Présidence : Alain BERTHELOT**

---

**Présents : MM. Jean LECELLIER, José LOPEZ, Jean-Luc BOUVERAT, Etienne RIPPERT, Jean-Paul LASSAGNE,**

---

**Excusé (s) : MM. Michel CORBIERE, Bernard CAZEAUX, Benjamin STORCK**

---

### **CDTIS à Mairie.**

Envoi à la mairie d'Aubignan le rapport d'éclairage du stade Léon Chauvin.

Mairie d'Avignon : Stade Léon Dulcy courrier de confirmation pour classement en cours.

Mairie de Beaume de Venise : Demande d'information concernant la nouvelle implantation des vestiaires Algéco.

\*\*\*\*\*

### **CDTIS à CRTIS**

Envoi à la ligue la date d'étalonnage du luxmètre Testo 545 (octobre 2020)

Classement éclairage stade Pagnetti Cavailon

\*\*\*\*\*

### **Divers.**

Mise à jour du registre des visites effectuées dernièrement.

Lecture des courriers.

Mail mairie de Bonnieux pour demande de rendez-vous pour classement stade municipal

**Président**  
**Alain BERTHELOT**

**Secrétaire de séance**  
**Etienne RIPPERT**